Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2004)

Heft: 73

Vorwort: Editorial français : chères lectrices, chers lecteurs

Autor: Schiratzki, Lydia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chères lectrices, Chers lecteurs

En ce moment, vous tenez le premier journal **Parkinson** de l'année 2004 entre vos mains. Les jours se rallongent, les rayons du soleil réchauffent la nature qui va s'éveiller et lentement refleurir.
Le printemps amène avec lui une date particulièrement importante pour les patients parkinsoniens: le 11 avril qui est le jour de l'anniversaire du Dr James Parkinson. Le médecin britannique est le premier à avoir décrit les signes et les symptômes de la «paralysie agitante». Le but de cette journée, célébrée dans le monde entier, est d'attirer l'attention du grand public sur les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Des journées d'information sont organisées dans de nombreux pays du monde entier. Ces manifestations sont organisées pour sensibiliser le public au sort des patients et des proches, et pour que l'on témoigne du respect et de la compréhension à l'égard de ces personnes.

En Suisse, nous profitons de ce jour anniversaire pour lancer une action d'information sur le thème «La maladie de Parkinson et le travail». Ce thème s'intéressera principalement à la retraite anticipée. Ce sujet précis est surtout prévu pour les employeurs et les autorités. Vous êtes peut-être en train de penser «ça ne m'intéresse pas (plus)». Souvenez-vous: comment avez-vous vécu cette situation? De quelle façon avez-vous fait part du diagnostic à votre employeur? Votre entourage s'est-il montré compréhensif? Avez-vous reçu les informations dont vous aviez besoin? Etes-vous actuellement bien assurés financièrement? Je vous invite à lire notre article principal qui s'est penché sur ces sujets sous la rubrique «point chaud».

La rubrique «point chaud» dans le journal **Parkinson** traite toujours un thème principal et s'adresse à un groupe cible. Toutes les personnes ne se retrouveront pas obligatoirement chaque fois dans les sujets qui sont présentés. Si le sujet qui vous concerne ne devait pas être traité, nous espérons que vous trouverez dans les autres rubriques des informations qui vous intéresseront. J'aimerais retenir votre attention sur les «Journées d'information pour une vie avec la maladie de Parkinson 2004». Ces journées sont organisées en collaboration avec des neurologues et des spécialistes de la thérapie et des soins. Retenez déjà aujourd'hui «vos» dates. Les membres reçoivent le programme par la poste en mars. Les personnes qui s'intéressent à ces journées peuvent naturellement devenir membres ou commander le prospectus auprès du secrétariat central en envoyant une enveloppe-réponse affranchie et adressée à leur nom.

Je vous souhaite de belles journées ensoleillées et, comme toujours, je me réjouis que vous me fassiez part de vos réflexions!

Lydia Schiratzki

Votre Lydia Schiratzki
Secrétaire générale

Modifications en faveur de l'assuré

L'AI prend en charge les frais de transport liés au traitement

Le Conseil fédéral a approuvé les modifications du règlement sur l'assurance invalidité et du règlement sur l'assurance vieillesse et survivants, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er mars 2004.
Les indemnités pour frais de transport liées aux mesures pédago-thérapeutiques (p.ex. logopédie, ergothérapie) seront désormais accordées à tous les assurés. L'inégalité de traitement entre handicapés, critiquée par le Tribunal fédéral des assurances, est ainsi corrigée. La 4e révision de l'AI a introduit au 1er janvier 2004 - pour les assurés qui ne vivent pas dans un home - le droit à une allocation pour impotent lorsqu'il existe un besoin d'accompagnement pour faire face aux nécessités de la vie (p.ex. faire ses achats ou effectuer des démarches administratives). Les personnes qui bénéficient d'un tel droit pourront ainsi couvrir en grande partie les coûts occasionnés par l'accompagnement à domicile au moyen de l'allocation pour impotent qui leur est octroyée à titre personnel.
Questions relatives aux dispositions pour l'accompagnement à domicile: Office fédéral des assurances sociales, Claudine Bumbacher tél. 031 322 92 09 ou www.ofas.admin.ch

Reconnaissance vocale

Etre à tu et à toi avec l'ordinateur

Les programmes de reconnaissance vocale représentent une aide indispensable pour les personnes handicapées qui doivent diriger leur ordinateur à l'aide de la parole. La personne parle, l'ordinateur écrit. Les programmes peuvent également être utilisés pour naviguer sans souris. La fondation allemande *«Warentest»* a examiné six programmes de près. Il en ressort que les logiciels *(software)* de reconnaissance vocale ont fait de grands progrès ces dernières années. Les résultats ne sont certes jamais parfaits, mais tout de même étonnamment bon. «Parle le plus souvent possible avec ton ordinateur!»: voilà ce qui est important. Les programmes doivent s'habituer à la personne qui parle, ils doivent saisir sa façon de parler et apprendre à écrire, comme les enfants. Plus le logiciel sera utilisé, meilleurs seront ses résultats.
Source: Spiegel online/Finanztest 1/2004